



Le Maire de la commune d'ATOK, dans le département du Haut Nyong, région de l'Est, a été victime d'une agression à son domicile dans la nuit du 26 au 27 octobre 2021. Selon le communiqué de la Mairie, Jean Yves BAK a été surpris autour d'une heure ce mercredi matin par 04 malfrats.

Dans la région de l'Est, l'insécurité va bon train. Jean Yves BAK, le patron de l'exécutif municipal d'ATOK, a été surpris autour de une heure ce mercredi 27 octobre, par quatre malfrats. Armés de machettes et couteaux, ils ont tenu la maisonnée en respect pénétrant jusque dans la chambre de maire et son épouse à la recherche de l'argent.

L'un des collaborateurs du Maire qui a tenté de résister aux bandits est interné au centre de santé d'ATOK après avoir reçu des coups de machettes. Au total, les malfaiteurs ont emporté les trois téléphones du Maire.

Les agresseurs cagoulés ont déclaré au patron de l'exécutif municipal que ceux qui lui ont donné le poste ne lui veulent pas du bien d'après nos sources.

La brigade de gendarmerie de ATOK vient d'ouvrir une enquête sur cet incident. Dans un communiqué publié il y a quelques heures, la Mairie d'ATOK parle d'une « tentative d'assassinat manqué »

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

 REGION DE L'EST

 DEPARTEMENT DU HAUT NYONG

 COMMUNE D'ATOK

 SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

 EAST REGION

 UPPER-NYONG DIVISION

 ATOK COUNCIL

 GENERAL SECRETARIAT

N° 000010 C/C/SG/ATOK/2021

COMMUNIQUE

Ce jour 27 Octobre 2021 aux environs de 1 heure du matin, le Maire de la Commune d'Atok, Monsieur **BAK Jean Yves**, a été victime d'un assassinat manqué.

En effet, quatre (04) personnes armées (*machettes, épées, etc...*), cagoulées et non identifiées ont fait irruption dans sa chambre, lui annonçant être venues mettre un terme à sa vie en exécution des ordres de leurs commanditaires. L'ayant ligoté et immobilisé face contre terre, ils seront surpris d'entendre des murmures dans les autres chambres qu'ils auront traversé sans se douter de la présence d'autres locataires. Il s'agissait des collaborateurs du maire qui, au nombre de 3 (*Monsieur NKOUMOND Martial son chef de cabinet, Monsieur ZEBAZE Noël son Chauffeur et Madame LEBOGO Lydie son assistante de direction*), chacun dans sa chambre, ont commencé à communiquer et s'interroger sur les bruits qu'ils entendaient. Ils

recevront à leur tour la visite des assaillants qui donnera lieu à une importante altercation qui fera un blessé. La fuite de monsieur **ZEBAZE** va occasionner l'arrêt des opérations des assassins qui laisseront la vie sauve aux victimes et emporteront avec eux les téléphones et les clés du véhicule de liaison du Maire.

Ayant été brutalisé, le Maire lui-même s'en sort avec quelques blessures.

Les forces de maintien de l'ordre procèdent actuellement aux auditions d'usage tandis que les activités de la Mairie reprennent leur cours normal.

ATOK, le ~~27 OCT 2021~~----

PAR ORDRE
LE 1^{er} ADJOINT AU MAIRE



Bigoumbé Calvin

